

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 28 FÉVRIER 2 0 1 1



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 28 FÉVRIER 2 0 1 1

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	1
RESULTATS D'OPÉRATIONS ET SURPLUS ACCUMULÉS	2
BILAN	3 - 4
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	5 - 6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7 - 10



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SOUTHIÈRE SUR LE LAC INC.

J'ai vérifié le bilan de ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SOUTHIÈRE SUR LE LAC INC. au 28 FÉVRIER 2011 et, pour l'exercice terminé à cette date, les états des résultats et des surplus accumulés ainsi que l'état des flux de trésorerie. La responsabilité de ce rapport financier incombe à la direction de la corporation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par le représentant officiel, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de diverses activités et d'abonnements des membres, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la corporation, et je n'ai pas pu déterminer si des redressements auraient dû être apportés aux montants de ces types de produits, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net.

À mon avis, ce rapport financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SOUTHIÈRE SUR LE LAC INC. au 28 FÉVRIER 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Gilles Simard, comptable agréé Inc.
Par Gilles Simard, comptable agréé, auditeur
Longueuil, le 22 juin 2011

Bureau 260, Longueuil, Québec
J4H 3L8

Téléphone: (450) 677-7255
Télocopieur: (450) 677-6148



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.
RÉSULTATS D'OPÉRATIONS ET SURPLUS ACCUMULÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER**

	<u>2 0 1 1</u>	<u>2 0 1 0</u>
Revenus		
Cotisations annuelles des membres	65 865 \$	66 572 \$
Intérêts et charges administratives	699	1 191
Location espaces bateaux	1 910	1 351
Honoraires de transferts	2 520	2 800
Revenus - Chapelle	805	2 050
Cotisation spéciale - poursuite civile	<u>38 280</u>	<u>-</u>
	<u>110 079</u>	<u>73 964</u>
Frais		
Entretien extérieur	14 184	18 473
Patinoire	3 899	6 208
Surveillance des plages	4 220	3 285
Frais de gestion	4 453	5 572
Activités des membres	1 363	807
Honoraires du gérant	2 400	2 400
Entretien des bâtisses	491	1 566
Électricité	1 076	621
Assurances	3 364	3 456
Honoraires professionnels	6 198	1 935
Honoraires - poursuite civile	34 503	6 230
Taxes	235	(141)
Association	25	525
Frais bancaires et de négociation de crédits	490	1 264
Amortissement des immobilisations	<u>11 370</u>	<u>13 745</u>
	<u>88 271</u>	<u>65 946</u>
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	21 808	8 018
Surplus au début de l'exercice	<u>97 769</u>	<u>89 751</u>
SURPLUS A LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>119 577 \$</u></u>	<u><u>97 769 \$</u></u>

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.
BILAN AU 28 FÉVRIER

	<u>2 0 1 1</u>	<u>2 0 1 0</u>
ACTIF		
Encaisse	19 035 \$	19 338 \$
Débiteurs (note 3)	6 324	6 705
Frais payés d'avance	<u>994</u>	<u>1 100</u>
	26 353	27 143
Dépôts à terme échéant à plus d'un an	34 000	17 000
Mises de fonds initiales échéant à plus d'un an, encaissable par versements annuels de 5,000\$	-	10 000
Immobilisations (notes 2 & 4)	<u>244 898</u>	<u>249 548</u>
	<u>305 251 \$</u>	<u>303 691 \$</u>
Pour le conseil		
_____ Administrateur		
_____ Administrateur		

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.
BILAN AU 28 FÉVRIER

PASSIF

	<u>2 0 1 1</u>	<u>2 0 1 0</u>
Emprunt bancaire (note 5)	-	10 200 \$
Créditeurs et charges à payer	874	922
Versements de capital sur la dette à long terme échéant au cours des prochains douze mois (note 7)	<u>10 000</u>	<u>10 000</u>
	<u>10 874</u>	<u>21 122</u>
DETTE À LONG TERME (note 7)	<u>-</u>	<u>10 000</u>
	<u>10 874</u>	<u>31 122</u>
AVOIR DES MEMBRES		
Mises de fonds initiales	174 800	174 800
Surplus	<u>119 577</u>	<u>97 769</u>
	<u>294 377</u>	<u>272 569</u>
	<u>305 251 \$</u>	<u>303 691 \$</u>



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER

	<u>2 0 1 1</u>	<u>2 0 1 0</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net de l'exercice	21 808 \$	8 018 \$
Élément sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement des immobilisations	11 370	13 745
Variation nette des postes hors caisse	(9 761)	(15 650)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	<u>23 417</u>	<u>6 113</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
(Augmentation) des dépôts à long terme	(17 000)	-
Acquisitions d'immobilisations	(6 720)	(4 856)
Liquidités absorbées par les activités d'investissement	<u>(23 720)</u>	<u>(4 856)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution(Augmentation) des mises de fonds initiales à long terme	10 000	(10 000)
Mises de fonds initiales	-	20 000
Remboursement de la dette à long terme	(10 000)	(10 000)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	(303)	1 257
Liquidités au début de l'exercice	<u>19 338</u>	<u>18 081</u>
LIQUIDITÉS A LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>19 035 \$</u></u>	<u><u>19 338 \$</u></u>

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER

2 0 1 12 0 1 0

Variation des éléments hors caisse:

Débiteurs	381 \$	(5 310)\$
Frais payés d'avance	106	60
Emprunt bancaire	(10 200)	(10 200)
Créditeurs	(<u>48</u>)	(<u>200</u>)
	(<u>9 761)\$</u>	(<u>15 650)\$</u>

Les liquidités à la fin de l'exercice sont constituées de:

. Encaisse	<u>19 035 \$</u>	<u>19 338 \$</u>
------------	------------------	------------------

**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011**

Note 1 - Constitution et nature des activités

La corporation, sans but lucratif, est constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec.

Elle est propriétaire de terrains dans la municipalité de Magog.

Note 2 - Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus et comprennent les principales conventions suivantes:

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, et amorties selon la méthode du solde dégressif, au taux annuels suivants:

Les équipements, installations et aménagements de terrains au taux de 20 %.

La bâtisse au taux de 5%.

b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

c) Estimation comptable

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

Note 3 - Débiteurs

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Mises de fonds initiales échéant à moins d'un an	-	5 000 \$
Cotisations	5 920	1 205
Intérêts courus	<u>404</u>	<u>500</u>
	<u>6 324 \$</u>	<u>6 705 \$</u>

Note 4 - Immobilisations

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	
			<u>2011</u>	<u>2010</u>
Terrains	173 000 \$	-	173 000 \$	173 000 \$
Bâtisses	48 712	16 826	31 886	27 330
Équipements et installations	64 247	57 609	6 638	8 298
Aménagements de terrains	<u>188 046</u>	<u>154 672</u>	<u>33 374</u>	<u>40 920</u>
	<u>474 005 \$</u>	<u>229 107 \$</u>	<u>244 898 \$</u>	<u>249 548 \$</u>

Note 5 - Emprunt bancaire

La société dispose d'une marge de crédit autorisée de 35,000\$. La marge de crédit porte intérêts au taux préférentiel plus 4%.

**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011**

Note 6 - Engagements et éventualités

L'Association des propriétaires de Southière-sur-le-Lac Inc. a signé deux baux emphytéotiques pour la location d'une partie de ses terrains avec le Club de Tennis de Southière-sur-le-Lac Inc. pour une considération totale encaissée de 10,056 \$. Ces baux viennent à échéance en l'an 2025.

L'Association des propriétaires de Southière-sur-le-Lac Inc. a reçu une mise en demeure relativement à des droits de passage sur sa propriété. L'effet financier de cette mise en demeure ne peut être évalué pour l'instant. Les frais pour se défendre seront imputés à la dépense au cours des exercices où ils seront encourus.

Note 7 - Dette à long terme

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Emprunt à terme, garanti par un hypothèque mobilière sur une partie du terrain et sur la bâtisse d'une valeur aux livres de 143,540\$, sans intérêts.	<u>10 000</u> \$	<u>20 000</u> \$
MOINS:		
Portion échéant au cours du prochain exercice	(<u>10 000</u>)	(<u>10 000</u>)
	<u> - </u> \$	<u>10 000</u> \$

La dette à long terme est remboursable comme suit:

1er septembre 2011 10,000\$

Note 8 - Instruments financiers

Les débiteurs et créditeurs ne représentent aucun risque de fluctuation dans le temps, ni de concentration.

**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011**

Note 9 - Présentation des chiffres comparatifs

Les chiffres présentés pour fins de comparaison ont été reclassés en fonction de la présentation courante.